



TABLE 1 : SORTIR L'ALIMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS AVEC L'EXCEPTION ALIMENTAIRE

EXCEPTION AGRICOLE // SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

RENCONTRE

“LA RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION EN TEMPS DE CRISES”

2 JUIN 2022



RAPPEL HISTORIQUE

TOUT POUR LE MIEUX DANS LE MEILLEURS DES MONDES?

- 2021-2022 La relocalisation de notre alimentation est dans toutes les têtes et dans tous les agendas : L'actualité et les crises à répétition(Covid 19, Ukraine...) annoncent l'urgence de revoir nos modèles et nos chaines d'approvisionnement en faveur de systèmes alimentaires plus résilients et durables.

- En Wallonie: 2016, stratégie wallonne de développement durable avec un plan d'action entièrement consacré à la promotion d'une alimentation durable. En 2018, le gouvernement a adopté une stratégie « Manger demain » avec en 2019, la mise en avant de la thématique des cantines scolaire et d'autres part l'appel à projets « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie ».
- Au niveau international: Le Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires (septembre 2021 à New-York) : le sommet de 2021 est à l'image de l'évolution de la réflexion menée au sein de la communauté internationale de même qu'au sein la communauté scientifique en lien avec la sécurité alimentaire. On a aujourd'hui une approche de systèmes alimentaires durables comme moyen de relever en même temps le problème d'insécurité alimentaire, de santé et de l'environnement notamment lié au changement climatique.



RAPPEL HISTORIQUE: ACCORDS DE LIBÉRALISATIONS ET DÉRÉGULATIONS DES ÉCHANGES

POURQUOI REPARLER D'EXCEPTION AGRICOLE ET DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE?

- 1992, Accords ALENA entre les EU, le Canada et le Mexique: La situation des producteur de maïs mexicain est à l'origine du concept de souveraineté alimentaire
 - l'idée de souveraineté alimentaire est née ...
- La finalisation de l'Uruguay Round (GATT) qui a mené à la création de l'OMC en 1993 et L'accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui prévoyait pour le 1^{er} janvier 1995 la libéralisation progressive du commerce des produits agricoles et l'abaissement des obstacles aux échanges internationaux de produits agricoles.
- Volonté de protéger l'agriculture familiale a mené en Belgique une grande campagne s'opposant à la ratification de ces accords par le parlement belge au sein d'une large coalition multisectorielle....



DÉFINITIONS

EXCEPTION AGRICOLE // SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

- La souveraineté alimentaire n'est pas l'expression d'une volonté de se barricader contre l'extérieur et d'affirmer sa souveraineté contre le reste du monde. C'est au contraire la revendication d'une solidarité entre les agriculteurs et agricultrices de différentes régions du monde qui refusent cette mise en concurrence à l'échelle internationale.
- l'alimentation et les biens agricoles et alimentaires ne peuvent être gérés comme tous les biens industriels, et que les États doivent avoir la capacité de déterminer leur niveau d'autonomie alimentaire sans risque de représailles
- Plus récemment au Québec: la promotion d'un projet de convention internationale pour la promotion et la protection de la diversité agricole et alimentaire, développé par la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires de l'Université Laval



L'ADOPTION D'UN INSTRUMENT JURIDIQUE INTERNATIONAL AYANT UNE PORTÉE ET UNE INFLUENCE ÉQUIVALENTE AUX ACCORDS DE L'OMC

CONSTAT - EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL, LES CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES DEVIENNENT LA PRINCIPALE GRILLE D'ANALYSE

Promouvoir et protéger la diversité agricole et alimentaire dans le but de contribuer à l'atteinte d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'une santé durables

- Un recensement de plus de 700 instruments juridiques régionaux et internationaux en matière de diversité agricole et alimentaire
- Réaffirmer la souveraineté et la responsabilité des États d'adopter des politiques en ce sens
- Systèmes alimentaires durables (résilients, inclusifs, adaptés)
- Mettre en œuvre les droits fondamentaux
- Rééquilibrer les considérations d'ordre commercial avec les autres sphères du droit (cohérence en droit international)
- Mettre en valeur les liens entre :

diversité agricole et alimentaire \leftrightarrow santé durable | culture | conservation et utilisation durable des ressources naturelles | résilience et adaptation aux changements climatiques, etc.

- Dans les années 1980, l'utilisation des marchés publics comme instrument politique pour atteindre les objectifs de développement a commencé à être considérée comme une source d'inefficacité financière. De nouvelles règles de passation des marchés ont été construites autour de ces idéologies, plaçant des valeurs telles que le « coût le plus bas » et la « concurrence complète et ouverte » au cœur des systèmes de passation des marchés (De Schutter, 2014 ; Swensson, 2018).
- Ces dernières années, les programmes d'achats institutionnels font l'objet d'une attention croissante comme instrument de soutien aux agriculteurs familiaux facilitant leur intégration dans les marchés formels, et comme moteur de développement et de transformation des systèmes alimentaires locaux.
Pour cela, il faut se faire rencontrer la demande, importante et prévisible, et les agriculteurs familiaux.

SYNTHESE DES OPPORTUNITÉS, PROBLÈMES ET DÉFIS À RELEVER

	Producers	Communities/institutions
Opportunities	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification of income • Increased value and societal recognition 	<ul style="list-style-type: none"> • Quality fresh produce • Development of a local economic fabric • Recreation of links with regional producers
Problems	<ul style="list-style-type: none"> • Partial solution: Some crops are not eligible for public procurement • Not always remunerative prices due to tight budgets and certain distribution channels' quasi-exclusive agreements • Sometimes binding and often poorly known terms of reference with strict health rules • Demand may vary over the year • Sometimes high physical and intangible investments • Risks linked to possible drop in number of buyers 	<ul style="list-style-type: none"> • High prices • Variable availability and scattered supply • Longer meal preparation times
Challenges	<ul style="list-style-type: none"> • Building capacity and infrastructure • Banking on groups of producers • Involving public authorities 	<ul style="list-style-type: none"> • Solving the problem of tight budgets: reducing portions and fighting food wastage • Raising awareness and training institutions and consumers



SYNTÈSE DES OPPORTUNITÉS, PROBLÈMES ET DÉFIS À RELEVER

	Producteurs	Collectivités
Opportunités	<ul style="list-style-type: none">• Diversification de revenus• Valorisation et reconnaissance sociétale	<ul style="list-style-type: none">• Produits frais de qualité• Développement d'un tissu économique local• Recréer le lien avec les producteurs de leur région
Contraintes	<ul style="list-style-type: none">• Solution partielle : certaines spéculations ne peuvent faire l'objet d'achats publics• Prix pas toujours rémunérateurs liés aux budgets et à la quasi exclusivité de certains circuits de distribution• Cahiers de charges parfois contraignants et souvent méconnus avec des règles sanitaires strictes• Demande pouvant varier au cours de l'année• Investissements matériels et immatériels parfois importants• Risques liés à la réduction possible du nombre d'acheteurs	<ul style="list-style-type: none">• Des prix élevés• Une disponibilité variable et un éclatement de l'offre• Un temps de préparation des repas plus long
Défis	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer les capacités et les infrastructures• Miser sur les groupements de producteurs• Impliquer les autorités publiques	<ul style="list-style-type: none">• Apporter des solutions aux budgets serrés : réduction des portions et lutte contre le gaspillage alimentaire• Sensibiliser et former les collectivités et les consommateurs



LES PROGRAMMES D'ACHATS INSTITUTIONNELS : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE

Plusieurs points sont centraux pour la mise en place d'un programme d'achats institutionnels efficace :

- **Un cadre et une volonté politique forte**: il s'agit de soutenir la production locale, la sécurité alimentaire et la création de revenus.
- **Un cadre institutionnel** : les programmes d'achats institutionnels sont complexes, les objectifs multiples dépassent le cadre d'institutions uniques ou d'un secteur.
- **Un cadre légal** : il s'agit des lois qui créent les programmes d'achats publics, mais aussi le contexte législatif plus large avec les législations relatives à la sécurité sanitaire, les réglementations liées aux organisations agricoles, et la réglementation des achats publics. Cette réglementation est nécessaire pour empêcher la fraude, le gaspillage, la corruption ou le protectionnisme local et garantir la meilleure utilisation possible des fonds publics.
- **La mise en place de mécanismes d'achat qui répondent aux capacités des producteurs**. Être adapté mais également les paramètres et modalités d'achats tels que les aspects contractuels, le raccourcissement des délais de paiement, la fourniture de systèmes de transport et logistiques, des procédures administratives revues ou encore la fourniture de services pour le contrôle de la qualité.
- **Du côté de l'offre, répondre aux contraintes des producteurs** : fournir aux producteurs une assistance technique, un accès au financement et aux assurances, et plus généralement renforcer les organisations de producteurs pour les différents rôles et services qu'elles doivent développer pour inscrire durablement leurs membres dans les marchés.